

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 13

**Artikel:** Les fêtes de la Mi-Carême à Marseille : la bataille de fleurs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188190>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MORNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 —  
 Pour l'étranger, 20 cent.

### Les fêtes de la Mi-Carême à Marseille.

#### La Bataille de fleurs.

Depuis longtemps déjà, nous entendions parler d'une manière vague des grandes fêtes qui se célèbrent dans le midi de la France, notamment à Nice et à Marseille, pendant la Mi-Carême, et nous avons toujours désiré connaître exactement en quoi consiste la partie de ces fêtes connue sous le nom de *Bataille de fleurs*, dont l'*Estafette* parlait l'autre jour en termes très courts. Nous nous sommes adressé, dans ce but, à un de nos abonnés de Marseille, à l'obligeance duquel nous devons les curieux détails qu'on va lire.

Les grandes réjouissances publiques de la Mi-Carême, qui se donnent au profit des pauvres, durent deux jours. Elles ont eu lieu cette année, les 22 et 23 mars, sous la présidence d'honneur du général commandant du XV<sup>e</sup> corps d'armée et du maire de Marseille.

Des dons importants ont été adressés au Comité d'organisation, ainsi que le produit de nombreuses souscriptions.

Le programme de la première journée comprenait un bal paré et masqué, dans la salle du Grand-Théâtre, magnifiquement décorée pour la circonstance. L'orchestre se composait de 80 musiciens et le bal s'ouvrit par un divertissement exécuté par tout le corps de ballet. Au milieu du bal, et pour accorder quelque repos à l'orchestre, un intermède composé d'une pantomime originale et inédite, fut donné avec le concours des artistes de l'Alcazar. La tenue de rigueur pour les messieurs était l'habit noir et la cravate blanche; pour les dames, le masque était obligatoire dans la salle et au foyer, jusqu'à 1 heure du matin. Prix d'entrée : 30 francs pour un cavalier et sa dame.

Le deuxième jour, dimanche, a été consacré à la grande *Bataille de fleurs*, sur la promenade du Prado, qui s'étend, sur une longueur de 4 kilomètres, du centre de la ville au bord de la mer. Les participants circulent dans d'innombrables voitures, s'entre-croisant dans tous les sens, sur un sol jonché de fleurs et au milieu d'une pluie de bouquets lancés d'une voiture à l'autre.

Ce divertissement se fait avec un entrain tel, qu'un arrêté du maire a dû apporter quelques restrictions à l'ardeur belliqueuse des joueurs :

« Les fleurs destinées à être envoyées, dit cet arrêté, ne doivent pas former des bouquets volu-

mineux pouvant occasionner des blessures ou contusions, ni contenir des corps étrangers; l'envoi de parfums, de liquides quelconques, de pois dits *confetti*, et de tout projectile autre que des fleurs est rigoureusement interdit. »

A deux heures de l'après-midi, la barrière de Castellane s'ouvre à toutes les voitures, et à 2 1/2 heures commencent les hostilités, dont le signal est donné par une salve d'artillerie. A 5 heures, une nouvelle salve annonce la fin de la bataille et la rentrée en ville. — Le prix d'entrée pour des voitures est de 20 francs.

Non-seulement il y a là des voitures, mais aussi des cavaliers. Chaque véhicule est orné de fleurs au point de n'en plus voir les roues, et transporte une immense provision de bouquets. Marseille ne pouvant suffire aux besoins, il en a été commandé à Nice, Cannes et ailleurs, plus de 100,000. Une bouquetière marseillaise en a vendu 300,000. Beaucoup de propriétaires dépensent pour cette fête de 10 à 20,000 francs; c'est à celui qui aura la plus belle voiture et les plus beaux chevaux. On peut dire que c'est le Carnaval de la Mi-Carême, car non-seulement les voitures sont ornées, mais ceux qui les montent ont des costumes de mascarade très variés.

Ces fêtes surexcitent tellement l'imagination méridionale que chacun cherche à s'y distinguer par quelque originalité. On cite entr'autres un amateur qui a introduit aux jeux du Prado, un âne aux sabots d'argent et au corps doré comme un diadème royal.

Des prix sont accordés par un jury aux propriétaires des plus belles voitures et des costumes les mieux choisis. Ces prix sont groupés avec beaucoup d'art et de goût au milieu d'une décoration exquise arrangée par les soins d'aimables marseillaises.

Le soir, les principaux monuments et les places publiques sont illuminés aux frais de la ville.

### Conférences de M<sup>me</sup> H. Gréville.

La conférence que M<sup>me</sup> Henry Gréville donnera lundi, à 5 heures, au Casino-Théâtre, est attendue avec impatience par les nombreuses personnes qui ont enlevé les billets dès la première heure; aussi apprenons-nous avec plaisir que l'éminent conférencier a bien voulu consentir à donner une 2<sup>me</sup> conférence, mercredi, 2 avril, à 5 heures. L'empresse-